BOLLORE
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 10.887.060.000 FCFA
Siège social : Treichville, Avenue Christiani
01 BP 1727 ABIDJAN 01- Côte d'Ivoire
RCCM : CI-ABJ-1962B-1141

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'assemblée générale de la Société devant statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui aura lieu le :

le Mardi 31 Mai 2022 à 10 Heures ,
à la salle Kodjo EBOUCLE du palais de la culture sis à Treichville,
Avenue Christiani à Abidjan.

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les états financiers annuels et rapports général et spécial des Commissaires aux comptes portant sur l'exercice écoulé ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 et rapport général des Commissaires aux comptes portant sur lesdits comptes ;
- Approbation des comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 conformément aux dispositions de l'article 101 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière du Traité OHADA
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établis selon les normes IFRS conformément aux dispositions de l'article 73-1 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière du Traité OHADA ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Martine COFFI – STUDER ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe LABONNE ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société BOLLORE AFRICA LOGISTICS FREIGHT SERVICES ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société FINANCIERE DE BRIEC ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la SOCIETE DE PARTICIPATIONS AFRICAINES ;
- Pouvoir pour les formalités de publicité.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut :

- ❖ donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix, ou
- ❖ voter par correspondance.

Les formules de vote par correspondance et les pouvoirs dûment remplis et signés devront être adressés au Siège Social, 01 BP 1727 ABIDJAN 01 ou remis à la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire au moins 72 heures avant la tenue de l'assemblée, soit au plus tard le 27 Mai 2022.

Les propriétaires d'actions nominatives devront, conformément aux statuts de la société, avoir été inscrits sur le registre de la société auprès de la SGBCI au moins trois (3) jours ouvrés avant la date de la réunion soit au plus tard le 25 Mai 2022.

Le Bilan, les comptes de production et d'exploitation, les rapports des Commissaires aux comptes, la liste des actionnaires et le texte des résolutions proposées à cette assemblée générale ainsi que les formulaires de vote par correspondance seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou dans les locaux de la SGI Société Générale de Cote d'Ivoire à compter du 13 Mai 2022.

Cette assemblée générale se tiendra dans le strict respect des dispositions gouvernementales mises en place dans le cadre de la prévention de la COVID -19 à savoir l'application des mesures sanitaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION